

ACTEURS COMMERCIAUX de SERIGNAN
ET DE SON SYSTEME ECONOMIQUE

ELECTION du BUREAU

Diffusion : les adhérents

Votre participation :

Conformément aux projets de statuts soumis lors des réunions auxquels vous avez été conviés ; votre participation massive a permis la constitution de groupes (annexe colonne liste) dont chaque membre pouvait postuler comme titulaire ou suppléant à la candidature aux postes définis pour la constitution rapide d'un bureau.

Après recueil des candidatures, il a été procédé à l'élection du bureau par vote anonyme des différents candidats.

A l'issue du dépouillement le 06 avril 2010, le bureau a pu être constitué (annexe).

Le bureau : au boulot !

Le bureau nouvellement désigné a écouté avec attention notre Président qui tient à remercier les 'responsables de groupe' pour leur participation constructive dont l'action déterminante permet aux « **Acteurs Commerciaux de Sérignan et de son Système Economique** » de se fédérer dans l'intérêt commun de ses adhérents et de la ville de Sérignan.

Le Président réaffirme que ce bureau est constitué pour une période de 6 mois pendant laquelle chacun aura soin de contribuer aux mieux de ses possibilités à la mise en fonction de l'association et demande *que l'ensemble des adhérents se prononce individuellement et de façon anonyme lors d'un vote qui sera organisé en septembre à l'issue de la période estivale importante pour tous.*

Il est demandé aux adhérents qui n'ont pas encore communiqué une adresse mail de bien vouloir la transmettre au secrétaire (Thibault THOMAS contact@lasoutasse.fr) ou au secrétaire-adjoint (Franck ROY).

Le Président charge le secrétariat d'assurer l'enregistrement des statuts auprès des organismes compétents.

Le Président demande à la Trésorière d'assurer les formalités nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire et de procéder à l'encaissement des cotisations.

Le Président informe le bureau d'une prochaine convocation pour établir le procès-verbal donnant pouvoir aux porteurs pour mener ces démarches à bonne fin.

Le bureau : à votre écoute !

Pour faciliter le dialogue et éviter les débordements verbaux, il est demandé aux adhérents qui souhaitent porter à la connaissance de l'association des remarques constructives ou des points particuliers de soumettre leur demande par mail à l'intention du Président (Jean-Louis DOBIGNY dobigny@localex.fr) ou du Vice-Président (ARNAUD Raphaël raphael.arnaud@orange.fr).
